

Commission de suivi de site UGITECH – mairie d’Ugine

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes - Unité Interdépartementale des Deux Savoie
129, avenue de Genève - 74 000 Annecy / 430, rue belle-eau - ZI des Landiers Nord - 73000 Chambéry
téléphone 04 50 08 09 00 / 04 79 62 69 70 télécopie 04 50 08 09 20 / 04 79 69 51 61
<http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr> - <http://www.clicrhonealpes.com>

Compte rendu de la réunion de CSS du 9 juin 2022

En mairie d’Ugine

Liste des participants

Les membres du collège des « administrations »

M. Christophe HERIARD, Sous-Préfet de l’arrondissement d’Albertville
Mme. Anne-Laure JORSIN-CHAZEAU, cheffe UD DREAL
M. Jean-Philippe BOUTON, Unité Interdépartementale des Deux Savoie DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
M. Gino GAMBATO, Responsable des risques technologiques au SIDPC
M. Philippe VESIN, CSP d’Albertville, SDIS
Mme. Anne-Laure BORIE, ARS
Mme. Gaëlle ICHTERTZ, inspectrice du travail, DDETSPP

Les membres du collège des « collectivités territoriales »

M. Gerard RUFFIER-MONET, élu sécurité, commune d’Ugine
M. Umberto DIMASTROMATTEO, maire adjoint, commune d’Ugine

Les membres du collège des « exploitants »

M. Frédéric PERRET, directeur de développement, UGITECH
Mme. Pascale HAUDRECHY, cheffe de service sûreté incendie environnement, UGITECH

Les membres du collège des « riverains »

M. Christian MANDERFELD, représentant riverain
Mme. Stéphanie VIVO, responsable HSE - usine Framatome
M. Freddy BONNET, responsable site Messer
M. Pierre BIGUET PETITJEAN, président APPE

Ouverture de la CSS et approbation du compte rendu de la dernière CSS

M. RUFFIER-MONET, conseiller municipal en charge de la sécurité à la mairie d'Ugine, ouvre la séance, remercie pour leur présence l'ensemble des participants.

Le compte-rendu de la CSS du 24 mars 2021 est adopté à l'unanimité.

Présentation de la DREAL

Le bilan annuel d'UGITECH concerne principalement la réponse aux différentes inspections réalisées ainsi que le bilan réglementaire. M. BOUTON rappelle que le site est soumis à deux directives européennes (Seveso et IED).

Retour sur les inspections réalisées en 2021

Cinq inspections ont été réalisées sur le site depuis la dernière CSS :

1. Le 13 janvier 2021 – Seuil des Mollières. Une échéance a été fixée dans un arrêté préfectoral pour la restauration de ce seuil. UGITECH a demandé son report. Un nouvel arrêté préfectoral a été signé pour donner à UGITECH un délai supplémentaire pour la restauration de ce seuil.
2. Le 26 février 2021 – Épisode de poussières du Sahara. Ce contrôle a permis de vérifier les mesures de réduction temporaires des émissions atmosphériques mises en place.
3. Le 9 juillet 2021 – Risques accidentels. Le contrôle a porté sur la collecte des eaux d'incendie.
4. Le 10 septembre 2021 – Contrôle inopiné sur les rejets atmosphériques, réalisé par un prestataire approuvé par la DREAL. Des non-conformités ont été relevées, mais ces résultats sont contestés par UGITECH (voir ci-après).
5. Le 2 septembre 2021 – Chaufferies industrielles. Il a été relevé un non-respect récurrent des valeurs limites en oxydes d'azote, notamment sur une chaudière vapeur. UGITECH a procédé à des réglages pour maintenir les NOx en dessous des valeurs limites. A terme, la chaudière sera remplacée.

M. BOUTON rappelle l'incident tragique de janvier 2022. Une inspection a eu lieu le lendemain de cet accident. À ce stade, aucun élément pouvant remettre en cause le redémarrage de l'aciérie n'a été identifié.

Présentation d'UGITECH :

Bilan 2021 :

Eau

Mme HAUDRECHY présente la quantité d'eau prélevée depuis 1990. Elle constate une forte baisse des volumes prélevés. UGITECH souhaite réduire encore ses besoins, notamment en prévision des périodes de sécheresse de plus en plus fréquentes. Deux investissements ont été réalisés en fin d'année :

1. le recyclage de l'eau de refroidissement des transformateurs du laminoir (économie : 24 m³/h) ;
2. l'asservissement du débit d'eau de refroidissement des 2 transformateurs des ateliers finisseurs à la température de l'eau (économie : 5 m³/h).

Le programme de réduction des rejets azotés de l'atelier décapage continue, avec une baisse des rejets obtenue par la régénération d'acides usés. L'installation fonctionne depuis 2015.

La prévention du risque de développement de légionelles dans les TAR est aujourd'hui bien maîtrisée. Quelques dépassements sporadiques sont encore à signaler (notamment en 2019).

Air

Les émissions de poussière de l'aciérie ont diminué depuis 2000. Un dépassement de la valeur limite de rejet a été constaté en juin 2021, lié à la percée d'une manche de filtration d'un dépoussiéreur. L'ensemble des manches de ce dépoussiéreur a été remplacé lors de l'arrêt d'été 2021

Lors du contrôle inopiné au 2^{ème} semestre, des résultats surprenants ont été relevés par le prestataire. Ce dernier ne disposait pas des outils nécessaires. Il n'a pas pu réaliser un contrôle exhaustif des rejets. Des contre-mesures ont été réalisées par UGITECH et ne convergent pas avec les résultats obtenus par le prestataire. La fiabilité de ces résultats sera vérifiée lors des contrôles prévus en 2022.

Autres projets en 2021

- Mise en service d'une nouvelle meuleuse pour l'aciérie ;
- Poursuite des essais sur la nouvelle installation de traitement et recuits des barres aux ateliers finisseurs. La mise en service aura lieu en 2022 (essais de 2021 non satisfaisants) ;
- Mise à jour du bilan carbone et réalisation d'une analyse de cycle de vie pour le marché du rond à béton ;
- Poursuite du développement du transport multimodal (développement du transport de camions sur des trains et du transport par barges) ;

- Essais de nouveaux modes de traitement du nickel en milieu neutre. Des essais « pilotes » ont été conduits en 2021 avec 3 produits :
 1. Capterall de SOLVAY: résultats satisfaisants, mais coût important et procédé complexe ;
 2. Hymag'in (à base de magnétite) : résultats peu concluants
 3. KitoBioSphère : résultats encourageants

- Projet de récupération des chaleurs fatales des fours UGITECH injectée dans le réseau de chaleur urbain d'Ugine. Ce projet¹, initié en 2015, en partenariat avec la ville d'Ugine, pourrait permettre à la commune de réduire de :
 - 23 % à 2 % sa consommation de gaz naturel liée au chauffage urbain
 - ses émissions atmosphériques (NOx - CO₂).

Les élus soulignent le caractère remarquable du projet, notamment en termes de coopération entre l'industriel et la collectivité.

UGITECH a la volonté de poursuivre sa décarbonation avec d'autres projets comme l'utilisation d'hydrogène (2025-2030) pour la fabrication de méthanol en substitut du gaz naturel. UGITECH a souscrit à un appel à projet européen avec 19 autres entreprises dans cet objectif.

Incidents et enseignements :

Exercice PPI

Un exercice PPI a été réalisé le 24 juin 2021. Le scénario retenu a été l'incendie d'une toiture, avec 3 blessés dont 1 grave. Le POI a été déclenché, puis le PPI sur demande du corps préfectoral. Le PC « exploitant » a été activé la salle de direction de crise en présence de la gendarmerie.

Points positifs :

- intégration de la gendarmerie en salle de direction /
- coordination des secours internes et externes
- bonne connaissance du site par les intervenants PCE

Points d'amélioration :

- remplacer les fax par des mails
- passer par le DOI de MESSER pour la communication
- faire venir du personnel MESSER au PCE
- moderniser le PC exploitant et les moyens de communication
- Séparer les cellules

Le prochain exercice aura lieu en 2023.

M. DIMASETROMATTEO demande une éventuelle liste de diffusion pour la préfecture et les services de police en cas d'évènement. UGITECH confirme que l'information est transmise à la mairie en même temps qu'à la préfecture, à la DREAL et au SDIS.

¹ Production de 5000 MW/an pour une réduction de 1 100 tonnes de CO₂/an.

Incident du 3 juillet 2021

Le 3 juillet 2021, une chargeuse de l'entreprise HARSCO a pris feu à la suite d'une utilisation inadaptée. Les pompiers du site ont rapidement maîtrisé l'incendie et seuls des dégâts matériels ont été relevés. Des mesures correctives ont été mises en place afin de rappeler aux employés les modes opératoires lors de la manipulation de ce type de chargeuse. La structure du bâtiment a également été contrôlée et les éléments endommagés ont été remplacés.

Incident du 3 janvier 2022

Le 3 janvier 2022, lors du redémarrage annuel, le pont 301 s'est écroulé, faisant un mort. Les secours sont arrivés sur place 20 minutes après l'incident. L'inspection des installations classées a confirmé, lors de son inspection, que les contrôles réglementaires ont bien été réalisés.

En plus de 290 pages, le contenu du rapport présente notre meilleure compréhension de l'accident, de ses causes probables, des mesures prises pour l'avenir et des préconisations sur les moyens de prévention généraux d'un tel risque.

Aujourd'hui, nous avons identifié les causes de la chute du pont, mais l'enquête judiciaire en cours nous contraint encore à un droit de réserve quant à la communication.

Nous communiquerons officiellement dès que nous serons en mesure de le faire

L'aciérie a pu redémarrer en juin 2022. avec un objectif de retour à 100 % de sa capacité en décembre 2022.

M. BOUTON pose une question concernant les dispositifs psychologiques mis en place pour le personnel suite à l'incident. UGITECH répond qu'une cellule d'accompagnement psychologique a été mise en place ainsi que des dispositifs de communication individuels pour le personnel du pont. Certains salariés pourront être reclassés et accompagnés s'ils refusent de retourner travailler sur le pont. Il est cependant important de noter qu'aucune démission n'a suivi cet incident.

Présentation d'UGI'RING

Dans un contexte international incertain (Covid, guerre en Ukraine, raréfaction des matières premières...), UGITECH cherche à renforcer ses capacités d'accès aux métaux stratégiques.

C'est dans ce cadre que s'inscrit le projet UGI'RING qui vise à extraire ces éléments de déchets industriels. Par ailleurs, il fait également partie de sa stratégie de décarbonatation.

UGI'RING sera installé sur le site d'UGITECH pour un démarrage prévu 2025.

Le projet a fait l'objet de plusieurs réunions « amont », auxquelles l'ensemble des services de l'État était convié. Il sera

- présenté aux riverains en juin ;
- présenté aux services de l'État début juillet ;

- déposé officiellement en préfecture en septembre, avec comme objectif un démarrage des travaux en 2023 et une mise en service fin 2024.

Il s'agit d'une première mondiale, subventionné par l'Etat (10 millions d'euros) dans le cadre du plan de relance.

Clôture de la réunion

M. DIMASETROMATTEO souligne la bonne gestion de la crise rencontrée par UGITECH suite à l'incident du pont, notamment en termes de relations humaines avec les salariés. Il note une forte capacité de remise en cause.

M. BOUTON se félicite des initiatives d'UGITECH en matière de réduction d'émissions de CO₂, notamment grâce au projet UGI'RING.

M. le sous-préfet conclut en saluant la transparence et la confiance qui caractérisent les échanges lors des CSS et donne rendez-vous dans un an aux participants.

Franck LOMBARD,
Maire d'Ugine

